

Rapport 2000 de l'Observatoire des mines: Vers un monde sans mines

Résultats clés

Le 7 septembre 2000, la Campagne Internationale pour Interdire les Mines antipersonnel (ICBL), lauréat du Prix Nobel de la Paix, publie le second Rapport de l'Observatoire des Mines : un ouvrage de 1 115 pages, intitulé *Rapport 2000 de l'Observatoire des Mines : Vers un monde sans mines*. Ce rapport présente la situation des mines à travers le monde : utilisation, production, commerce et stockage de mines, déminage humanitaire et assistance aux victimes de mines dans l'ensemble des pays. Une synthèse de 65 pages est également disponible.

Le rapport de l'Observatoire des mines est une initiative sans précédent de la Campagne Internationale pour Interdire les Mines afin de contrôler la mise en œuvre des dispositions du Traité d'Interdiction des mines, et plus généralement d'évaluer les efforts développés par la communauté internationale pour résoudre la crise des mines antipersonnel.

Même si des mines antipersonnel continuent d'être posées et de faire toujours trop de victimes, le rapport conclue que le mouvement vers l'interdiction est indéniable. Ce progrès est illustré par :

- Le nombre croissant de gouvernements qui adhèrent au Traité et qui mettent en oeuvre ses dispositions (actuellement 101 ratifications et 138 signataires, ce qui représente trois quart des pays du monde)
- Une réduction de l'utilisation de ces armes durant ces dernières années
- La chute considérable de la production (16 producteurs identifiés contre 54 auparavant)
- Un arrêt presque total du commerce (pas un seul transfert identifié en 1999/2000)
- Une intensification de la destruction des stocks de mines antipersonnel (plus de 22 millions de mines détruites par 50 pays, dont 10 millions depuis mars 1999)
- Une augmentation des fonds consacrés à l'action contre les mines (plus de 211 millions de dollars pour 1999, soit un tiers de plus qu'en 1998)
- Une diminution du nombre de victimes de mines dans les pays les plus affectés par la prolifération des mines tels que l'Afghanistan, la Bosnie-Herzégovine, le Cambodge et le Mozambique
- Une augmentation des zones déminées (en 1999 sept des plus importants programmes de déminage de mines et d'engins non explosés ont abouti au nettoyage de plus de 168 millions de mètres carrés de terres).

Le rapport 2000 de l'Observatoire des Mines aboutit à d'autres conclusions essentielles, pour la période qui mène de l'entrée en vigueur du Traité d'Interdiction des Mines en mars 1999 au mois de mai 2000 :

- L'Observatoire des mines a identifié 88 pays gravement affectés par la prolifération des mines et des engins non explosés, un nombre plus élevé que prévu
- Les recherches de l'Observatoire des mines indiquent que de nouvelles victimes de mines et d'engins non explosés ont été identifiées dans 71 pays depuis mars 1999. La majorité (39) de ces pays n'étaient pas en situation de guerre. Les pays où l'on recense le plus de victimes pour cette période sont l'Afghanistan, le Cambodge et, à la surprise générale, la Birmanie. Un nombre significatif de nouvelles victimes a également été signalé en Angola, en Tchétchénie et au Kosovo.
- Des programmes humanitaires d'action contre les mines sont développés dans 41 pays. Des enquêtes et des évaluations ont été menées dans 24 pays, et la première principale étude d'impact de niveau 1 s'est achevée au Yémen en juillet 2000.
- L'Observatoire des mines n'a établi aucune preuve crédible et vérifiable de la violation par un Etat partie des dispositions centrales du Traité d'Interdiction des Mines, relatives à l'interdiction de l'utilisation, de la production et du commerce de mines.
- Au cours de la période qui va de l'entrée en vigueur du Traité en mars 1999 à mai 2000, des mines ont apparemment été utilisées dans 20 conflits menés par 11 gouvernements et au moins 30 groupes rebelles et acteurs non étatiques.
- En plus de l'utilisation continue de mines par l'Angola, signataire du Traité, deux autres signataires semblent avoir utilisé des mines entre 1999 et 2000, le Burundi et le Soudan.
- Des mines antipersonnel ont été utilisées dans trois nouvelles zones de conflit depuis mars 1999 : en Tchétchénie par les forces russes et les rebelles tchéchènes, aux Philippines par trois groupes rebelles et au Cachemire par des militants pakistanais, et apparemment par des troupes armées pakistanaises.
- C'est en Tchétchénie que l'Observatoire des mines a relevé l'utilisation de mines antipersonnel la plus importante depuis 1999, notamment par les forces russes, ainsi qu'au Kosovo, principalement par les forces yougoslaves, mais également par les forces de l'Armée de libération du Kosovo. L'utilisation des mines en Tchétchénie continue aujourd'hui. Les opérations de déminage humanitaire au Kosovo doivent également faire face à plus de 15 000 munitions à fragmentation non explosées larguées par les forces aériennes de l'OTAN. L'utilisation massive de mines par des non signataires du Traité d'Interdiction des Mines, dans ces deux conflits seulement, témoigne du fait que l'utilisation de mines pour la période que couvre le rapport 2000 a été plus importante que lors de la période précédente.
- L'utilisation de mines se poursuit, et augmente dans certains cas, en Birmanie (Myanmar) par les forces gouvernementales et par au moins dix groupes ethniques armés, au Sri Lanka par le gouvernement et par les forces rebelles, au Népal par les rebelles maoïstes, en Afghanistan par les forces d'opposition, en Angola par le gouvernement et les forces rebelles, en République démocratique

du Congo par le gouvernement et les forces rebelles, sur la zone de conflit le long de la frontière Ethiopie / Érythrée par les forces érythréennes, au Sénégal par les forces rebelles, en Ouganda par les forces rebelles, en Somalie par diverses factions, en Colombie par les forces rebelles, au Liban Sud par Israël et des acteurs non étatiques, en Georgie par des acteurs non étatiques et enfin en Turquie et au Nord de l'Irak par des forces rebelles.

- Des allégations continues mais non confirmées, ont été faites sur l'utilisation des mines par les armées de trois états parties du Traité d'Interdiction des Mines au cours de cette période – Rwanda, Ouganda, et Zimbabwe – dans le délicat conflit régional en République Démocratique du Congo.
- Alors que 29 pays signataires du Traité d'interdiction des mines ont déposé les instruments de ratification depuis mars 1999, seulement trois nouveaux pays ont adhéré au Traité (Tadjikistan, Libéria, et Nauru)
- L'Observatoire des Mines estime qu'il reste plus de 250 millions de mines antipersonnel dans les arsenaux de 105 nations, dont les plus importants se trouveraient en Chine (110 millions), en Russie (60-70 millions), en Biélorussie (10-15 millions), aux Etats-Unis (11 millions), en Ukraine (10 millions), au Pakistan (6 millions), et en Inde (4-5 millions)
- 21 nations du Traité d'Interdiction des Mines ont achevé la destruction de leurs stocks, et 24 autres sont en cours. 17 Etats parties doivent désormais entamer leur destruction, qui doit être achevée dans une période de quatre ans.

115 chercheurs de l'Observatoire des Mines dans 95 pays ont systématiquement collecté et analysé les informations provenant de sources très variées dans l'objectif d'aboutir à ce rapport exhaustif et complet. L'ouvrage contient également en annexe des rapports réalisés par les principaux acteurs du mouvement d'interdiction des mines, tels que les gouvernements-clés, les organisations régionales, les agences des Nations Unies et le Comité International de la Croix Rouge.

ICBL a reçu le Prix Nobel de la Paix en 1997 pour ses efforts en faveur de l'éradication des mines antipersonnel. L'Observatoire des Mines est coordonné par un groupe de pilotage formé par cinq organisations : Human Rights Watch, Handicap International, la coalition kenyane contre les mines, Mines Action Canada, et Norwegian People's Aid.